

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

DIPLOME DE CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE

MEMOIRE D'ETUDE

A propos de l'ouverture du dimanche à la Médiathèque de Nancy.

Premier bilan.

Annie KAMMERER

sous la direction de Jean-Michel SALAUN,
ENSSIB, Centre d'Etudes et de Recherches
en Sciences de l'Information-CERSI

Stage effectué à la
Médiathèque de Nancy
en juillet, septembre et
octobre 1992

Sous la direction de
M. Guy VAUCEL,
Conservateur en Chef

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

DIPLOME DE CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE



MEMOIRE D'ETUDE

A propos de l'ouverture du dimanche à la Médiathèque de Nancy.

Premier bilan.

Annie KAMMERER

sous la direction de Jean-Michel SALAUN,
ENSSIB, Centre d'Etudes et de Recherches
en Sciences de l'Information-CERSI

Stage effectué à la
Médiathèque de Nancy
en juillet, septembre et
octobre 1992

Sous la direction de
M. Guy VAUCEL,
Conservateur en Chef

1992
D-B
57

1992

A propos de l'ouverture du dimanche
à la Médiathèque de Nancy. Premier bilan.

Annie KAMMERER

Résumé : La Médiathèque de Nancy est l'une des premières à avoir expérimenté l'ouverture du dimanche pendant l'année scolaire. S'insérant dans le débat actuel du travail dominical relancé par certains marchands de biens culturels (Virgin) cette initiative portait en germe une nouvelle idée du service public. Incontestable succès cette expérience révèle en même temps ses limites sociologiques.

Descripteurs : Bibliothèque. Bibliothèque publique. Ouverture. Horaire.
Dimanche.

Abstract : Nancy public library is among the first to experimente with sunday's opening hours. That fits into the present debate about sunday's work, revived by some cultural goods'sellers (Virgin). This initiative of Nancy looks as a new idea of public service. Incontestable success, at the some time, this experience reveals its sociologic boundaries.

Keywords : Library. Public library. Opening. Schedule. Sunday.

REMERCIEMENTS :

- à M. Jean-Michel SALAÛN^{II}, directeur de ce mémoire, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.
- à M. Dominique FLON, Adjoint au Maire de Nancy, délégué à la lecture publique, pour avoir pris le temps de me recevoir et de me parler de la genèse de la Médiathèque et de son ouverture le dimanche.
- à M. Guy VAUCEL, Conservateur en Chef des bibliothèques de Nancy, initiateur du projet,
- et à M. André MARKIEWICZ, Conservateur chargé de la Médiathèque pour leur disponibilité.
- à Mme. Christiane LE BOSSÉ, Directrice de la Bibliothèque municipale d'Hérouville-St. Clair,
- et à M. Jean-Loup LEREBOURS, Directeur de la Médiathèque d'Arles.
- à M. Rémi KIRCHE, Etudiant en Master de gestion des médias et de la communication, Ecole supérieure de commerce de Paris-ESCP, pour l'animation des réunions.
- à Mmes. Marie-Antoinette KIRCHE et Florence MARCHAL pour le recueil des statistiques.
- au personnel de la Médiathèque pour son accueil.
- à Mme. Marie-Christine GESCHLECHT et à MM. Philippe PILLOT, Alain et Florent SECOND pour leur collaboration technique.

INTRODUCTION

Quelques mois avant l'ouverture de la Médiathèque, inaugurant les nouveaux locaux nancéiens de France-Loisirs, le maire de Nancy, profitait de l'occasion pour annoncer que la Médiathèque qui devait ouvrir ses portes le 13 avril 1991, fonctionnerait le dimanche après-midi. Point d'orgue dans le lancement de ce nouvel espace culturel, longtemps attendu, mûrement réfléchi et vite investi de la plus noble des missions : élargir l'accès à la culture.

Mais d'abord plantons le décor. Nancy, une ville universitaire, solidement bourgeoise, une métropole en quête de rôle de capitale que lui conteste de plus en plus nettement la rivale Metz. Et une bibliothèque municipale classée, riche de son glorieux passé - elle fut fondée en 1750 par le roi Stanislas, duc de Lorraine - et marquée d'une manière indélébile par la destination première d'Université qui fut celle du bâtiment. Depuis des siècles les boiseries de la salle de lecture ont vu défiler des générations d'étudiants, même si l'université s'est progressivement retirée vers d'autres locaux. Cette vocation de bibliothèque d'étude ne laissait qu'une portion congrue - 150 m² d'accès malaisé - à la section de lecture publique. En 1984 la municipalité décide, tout en maintenant la bibliothèque d'étude dans le bâtiment du XVIII^e siècle, de créer une nouvelle bibliothèque publique dans les locaux abandonnés par l'ancienne

manufacture des tabacs. C'est une démarche que l'on rencontre dans plusieurs autres villes françaises que d'assurer la réhabilitation du patrimoine architectural industriel en l'affectant à des équipements culturels. L'étendue de la manufacture des tabacs permettait à la ville d'envisager la création d'un véritable complexe culturel qui abrite aujourd'hui le Centre dramatique national, le Conservatoire régional, le Pôle image avec la Cinémathèque de Lorraine et la Vidéothèque et de réserver un angle du bâtiment à la Médiathèque. De 150 m² on passait à 6500 m², dont 3000 de services publics, offerts au grand public et en premier lieu aux enfants avec l'ambition avouée d'affirmer le rayonnement culturel de la ville de Nancy sur les quatre départements lorrains. Ceci transparaît notamment dans les fréquentes références faites par les élus nancéiens au moment de l'inauguration de la Médiathèque et encore maintenant, à la Bibliothèque publique d'information, plus récemment à la Bibliothèque de France - symboliquement, la Médiathèque fut inaugurée par le Président de la BDF, Dominique Jamet. Ceci n'est après tout qu'une illustration supplémentaire du poids nouveau qu'occupent aujourd'hui les bibliothèques dans la politique nationale et locale ainsi que dans les médias.

Mais comment "attirer au livre et à la communication par l'écrit l'image et le son les enfants et les adolescents, donner ou redonner aux adultes le goût et le plaisir de la lecture" (1).

(1) Le Républicain lorrain, 14 avril 1991.

Au-delà de l'ambition affichée et martelée à l'origine par les élus "Tous les emprunts seront gratuits" (1) et aujourd'hui abandonnée, l'idée de la ville et, en particulier de son maire, fut d'ouvrir la Médiathèque le dimanche après-midi. Et si, pour élargir l'accès à la culture, il suffisait d'élargir les plages horaires. Lapalissade, évidence aveuglante "Bon sang, mais c'est bien sûr" ou archétype de la fausse bonne réponse, la question méritait d'être posée. D'autant qu'elle s'inscrit dans le débat récemment relancé dans les médias, si ce n'est dans l'opinion, par les vendeurs de produits culturels sur la nature et la spécificité de ce bien et sa livraison le week-end. On aura d'ailleurs l'occasion de constater que ce débat a une relative ancienneté à Nancy avec l'épisode du Hall du livre, affaire qui a incontestablement influencé les élus de la ville.

Un débat de société peut en cacher un autre. L'ouverture des équipements culturels le dimanche n'est-elle pas un moyen de combattre, ce mal des villes, cette peur de l'oisiveté délinquante qui a surgi au pied des tours et des grands ensembles dans cette décennie. "Dans une société en difficulté, le week-end est pour les jeunes un moment de risque" (2). L'ouverture du dimanche peut-elle être un remède ? Est-ce le rôle d'une bibliothèque ? Là encore la question méritait d'être posée, en allant à la rencontre du public dominical, en étudiant sa composition sociologique et d'éventuelles variations par rapport aux autres jours de la semaine.

(1) L'Est républicain, 9 avril 1991, interview de Dominique Flon, adjoint au maire chargé de la lecture publique.

(2) André Rossinot, député-maire de Nancy in Le Républicain lorrain, 14 avril 1991

Menée un an après l'ouverture de la Médiathèque cette enquête permet de dresser un premier bilan, apportant confirmations et infirmations aux espoirs et aux craintes manifestées à l'annonce de l'expérience. Une chose est sûre l'effet de curiosité étant aujourd'hui dissipé, le succès constant rencontré par l'ouverture du dimanche justifie la recherche.

CHAPITRE 1er - OUVERT LE DIMANCHE

La Médiathèque pouvait-elle ouvrir le dimanche ? La municipalité pouvait-elle exiger de ses agents qu'ils travaillent le dimanche ? Même si la question méritait d'être posée - ne serait-ce qu'au nom de la protection de la vie familiale des employés - la réponse ne semble guère faire de doute. Et cela, même si à notre connaissance un tel problème ne fut jamais tranché par une juridiction administrative, seule compétente pour intervenir dans un litige opposant des salariés ne relevant pas du Code du travail mais régi par le statut de la fonction publique territoriale à leurs employeurs. On peut néanmoins, sans trop de risques, estimer que le droit au repos dominical, à supposer même qu'il fût érigé au rang de principe général du droit, n'aurait pas pesé bien lourd face aux nécessités du service public et aux besoins de sa mission. La seule ressource des bibliothécaires restait d'essayer de négocier une compensation acceptable pour cette contrainte nouvelle, non prévue initialement et imposée unilatéralement par les décideurs de la commune.

Même si la légalité de la mesure ne semble guère faire de doute, sa légitimité pose d'autres questions. Cette mesure s'inscrit dans un débat plus large ressurgi ces dernières années avec une nouvelle vigueur après quelques essais précurseurs et qui tend à remettre en cause la fermeture dominicale des commerces et des services, débat passionnel où le droit aux loisirs est successivement invoqué par les deux camps, débat qui voit des trotskystes repentis (1) s'accrocher au respect du Jour du Seigneur

(1) Allusion à l'idéologie qui a bercé les débuts de la FNAC.

pendant que des managers formés à l'école anglo-saxonne parlent de faciliter l'égalité des chances d'accès à la culture et de favoriser la création littéraire et musicale, débat dont il convient de retracer l'historique.

L'article L 221-5

Sans remonter à la nuit des temps, il faut partir de la loi du 13 juillet 1906. Ces dispositions modifiées en 1923 et devenues les articles L 221-1 et suivants du Code du travail sont en effet encore aujourd'hui le droit positif, celui qui est censé s'appliquer aux salariés. De la combinaison et de la succession des articles L 221-2, L 221-4 et L 221-5 naît l'obligation du repos hebdomadaire et dominical. "Le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche". Mais cette obligation, concise et impérative dans son principe est aussitôt tempérée par une série de dérogations établies pour tenir compte des impératifs techniques de la production et des exigences de la vie sociale. Ces dérogations sont elles-mêmes de plusieurs types, certaines sont de plein droit (hôpitaux, restaurants, musées, spectacles) d'autres sont soumises à une autorisation municipale ou préfectorale (cas de la majorité des commerces). Mais cette multitude variée d'exceptions et de solutions portait en germe les divergences d'interprétation qui font les délices de la doctrine, d'autant plus que, dès sa promulgation, cette loi se heurtait à un autre principe général, celui de la liberté du commerce et de l'industrie, affirmé par le célèbre décret des 2-17 mars 1791. Rien ne pouvait donc interdire à un commerce familial, n'employant pas de salariés, de rester ouvert le dimanche. Une nouvelle brèche dans la législation du repos dominical qui ouvrait la voie à d'autres offensives, conduites cette fois au

nom de la loyauté de la concurrence. Tout semble démontrer que, même fortement implantée dans la conscience sociale, la loi du 13 juillet 1906 se trouvait fragilisée et parfois vidée de sens dans la réalité économique. Mais plus encore que les limites du droit, c'est l'évolution de la vie sociale au cours du XXe siècle qui allait aboutir à la remise en cause de la fermeture dominicale.

Vers la fin du dimanche ?

Les conditions de vie et de travail qui ont présidé à l'adoption des dispositions législatives de 1906 se sont profondément transformées notamment dans les trente dernières années. Il n'est pas nécessaire de mobiliser une armée de sociologues pour constater que les styles de vie ont éclaté par rapport aux modèles traditionnels. Alors qu'autrefois les activités étaient rythmées par le cours de la nature et l'omniprésence de rappels religieux - toute la journée et tous les jours de l'année - aujourd'hui l'aspiration majeure, la revendication dominante réside dans la maîtrise et la libération du temps, dans l'affranchissement des contraintes calendaires. Tout concourt à exalter et favoriser cette quête du temps libre, ce désir individuel et individualiste d'organiser sa vie et son temps à sa guise, désir encore plus sensible chez les jeunes - piliers et cibles privilégiés de la communication et de la consommation.

La réduction progressive mais constante du temps de travail a modifié la demande sociale. L'entrée plus tardive dans la vie active et l'allongement de l'espérance de vie - témoin, le poids actuel des retraités - ont aussi contribué à accroître la part du temps libre.

D'autres facteurs ont joué parallèlement dans le même sens. Le progrès technique, l'élévation du niveau de vie ont généré de nouveaux besoins, donné naissance à de nouveaux comportements et de nouvelles aspirations. Même si ses prophètes tout comme ses contempteurs sont devenus aphones, la société de consommation a triomphé. Dans un premier temps elle fut une course effrénée aux biens matériels entraînant avec elle la révolution du commerce et de ses pratiques, l'essor des grandes surfaces aux horaires élargis et continus qui se concurrençaient à grand renfort de nocturnes. Puis la soif de consommation a évolué vers de nouveaux horizons, a investi de nouveaux créneaux plus immatériels. Elle s'est exprimée dans la passion de l'aventure, de l'évasion, dans la promotion des distractions et des loisirs, dans la découverte de ce qu'on englobe sous le vaste parapluie de la culture.

Dans le même temps la pratique religieuse connaissait une décrue massive, une désaffection quasi-totale. Selon un sondage cité dans le rapport Chaigneau (1) seulement 8 % des français consacrent encore aujourd'hui une partie de leur dimanche à des activités religieuses (73 minutes en moyenne).

Les liens de sociabilité qui avaient contribué à faire du dimanche un jour à part se sont distendus avec l'avènement des loisirs et le culte de l'individualisme. Autant de raisons qui ont précipité la perte de signification du dimanche telle qu'elle s'exprimait dans la loi de 1906. Il ne faudrait pas pour autant croire que cette évolution, recherche du temps choisi et désacralisation du dimanche, soit indemne de contreparties négatives et de contradictions.

(1) Repos dominical des salariés et égalité de concurrence dans le commerce et la distribution In A la recherche du temps choisi. Institut du commerce et de la consommation, 1991, p. 199.

Le revers de la médaille est tout aussi visible, même si souvent diffus. Il n'est que de penser au malaise du dimanche, le mal vivre (nous n'irons pas jusqu'à solliciter les statistiques du taux de suicide), l'ennui, le désœuvrement qu'évoquent pour beaucoup ce jour. Les images aussi témoignent, celles des centres des villes déserts, morts et celles des banlieues, des grands ensembles qui voient dériver une grande partie de leur population, livrée à l'attente.

La contradiction qu'engendrent ces aspirations au temps libre n'est pas moins flagrante. Elle contribue incontestablement à obscurcir le débat actuel sur l'ouverture des commerces le dimanche. Comment concilier en effet le souhait du Français salarié qui revendique une diminution de ses horaires de travail avec le désir de cette même personne devenue consommateur ou usager, de voir augmenter les jours et les heures d'ouverture des commerces et des services. Mais l'existence même de cette contradiction au coeur de chaque individu montre bien que le débat dépasse largement le cadre réducteur de la simple question de l'ouverture des magasins le dimanche. Il s'agit en fait d'un véritable choix de société. On en veut pour preuve l'extrême embarras de la justice et des pouvoirs publics face à ce problème.

Comme souvent le droit semble désarmé face aux mutations en profondeur de la société, au changement des mentalités ! La loi de 1906 semble bien dépassée mais aucune solution n'apportant une entière satisfaction, la justice évolue entre tolérance et répression. Au-delà des divergences entre juges judiciaires et juges administratifs, voire à l'intérieur d'un même ordre de juridiction, l'embarras des tribunaux se traduit souvent par des décisions d'incompétence. On ne peut à l'évidence

tirer aucune conclusion générale d'un arrêt récent du Conseil d'Etat (1) qui, ayant à connaître d'un type d'activités se rapprochant, au moins partiellement, des services que peut offrir une médiathèque - en l'occurrence la location et vente de vidéocassettes - a considéré que "la fermeture le dimanche de ce commerce ne porte pas au public un préjudice de nature à justifier une dérogation à la règle du ~~repos~~ dominical".

Sur le plan politique l'embarras est aussi manifeste. On ne compte plus depuis une quinzaine d'années les rapports commandés à de doctes experts ou les commissions créées par les ministres du travail qui se sont succédé. Même si toutes ces études, prenant acte du profond désaccord qui oppose les partenaires sociaux, concluent plus ou moins radicalement à la nécessité de faire évoluer la législation existante, la décision politique est beaucoup plus délicate à mettre en oeuvre ou peut-être à assumer. C'est en tout cas le constat que l'on peut dresser de la dernière tentative en date, tentative avortée malgré la campagne menée par des publicitaires branchés. Le Ministre du travail a ainsi renoncé à modifier la loi de 1906, préférant confier par la circulaire du 17 juin 1992 aux préfets un pouvoir étendu d'accorder des dérogations dans des circonstances ou des zones déterminées. Si la délimitation des zones touristiques peut paraître facile on imagine déjà aisément les divergences d'interprétation que suscitera la notion de "zone d'affluence exceptionnelle".

(1) Arrêt Société CANAL 7 du 18 février 1991 in Gazette du Palais, 1991,2, panorama du droit administratif, p. 89.

Virgin vs FNAC

La dernière tentative, brièvement évoquée, de revenir sur l'interdiction faite aux commerces d'ouvrir le dimanche, a pourtant innové. Longtemps animé par des marchands de meubles, équipements ménagers ou moquettes, scandinaves ou français, le débat a pris une nouvelle tournure avec l'entrée en scène des grands groupes de distribution de biens culturels. De nouveaux arguments réputés plus nobles que la défense des intérêts matériels et économiques ont été échangés à cette occasion. L'entrée en scène du groupe anglais Virgin a relancé la querelle. A la suite d'études de marché qui révélaient que les Français consomment sensiblement moins de produits musicaux que leurs voisins, Virgin lançait une grande offensive en faveur de l'ouverture de ses magasins le dimanche.

Selon les promoteurs de l'opération, changer la réglementation, au moins pour les vendeurs de produits culturels, constituerait un triple progrès. Cela permettrait d'élargir et de diversifier l'offre de biens culturels, faciliterait l'égalité des chances d'accès à la culture et préserverait voire encouragerait la création littéraire, musicale et cinématographique (1).

Le discours de Virgin possède une certaine cohérence, la culture est appréhendée presque exclusivement sous l'angle d'une marchandise. A preuve la seule allusion aux musées qui sert à illustrer la constatation que les lieux culturels développent de plus en plus une dimension marchande complémentaire.

(1) "Virgin pour l'accès aux biens culturels le dimanche".

Encourager la culture, favoriser "la rencontre entre le désir de culture et de ses objets "toujours dans cette perspective peut se comprendre. Le dimanche étant le jour d'une grande disponibilité, il peut se révéler propice au désir d'achat. De là à penser qu'il s'agit d'un moyen privilégié d'accéder à la culture, il y a un fossé que l'argumentation de Virgin franchit allégrement.

Il faut néanmoins reconnaître quelque vérité à cet argumentaire. Il est vrai ainsi que les dérogations législatives actuelles permettent une offre culturelle minimale (symbolisée par les kiosques de gare) qui favorise les oeuvres "grand public" et de vente facile et que l'ouverture du dimanche élargirait le champ de l'offre. Serait-ce cependant suffisant pour déclencher le passage à l'acte ?

Le discours de Virgin, très élaboré, ouvre aussi d'autres perspectives qui ne peuvent laisser insensibles ceux que le mal des villes interpelle, à commencer par les élus. Le dimanche étant souvent synonyme de désœuvrement, pourquoi ne pas mettre à profit ce jour de repos pour favoriser l'accès à toutes les formes de culture et faire des magasins des lieux d'animation, d'échange et de rencontre qui permettraient de lutter "contre les effets pervers de la modernité que sont la déshumanisation et l'incommunicabilité". Le commerce deviendrait ainsi facteur de cohésion sociale, régulateur et exutoire des tensions.

Cette rhétorique séduisante ne peut cependant occulter de nombreuses questions que n'ont pas manqué de soulever le Syndicat national de la librairie et la FNAC résolument engagée dans la bataille contre l'ouverture dominicale.

Se plaçant uniquement sur le terrain commercial et prenant la défense des librairies déjà mal en point, le Syndicat national de librairie voit plus de risques que d'avantages à cette ouverture (1). Le marché du livre à peu près stagnant, cela ne provoquerait pas d'accroissement de la demande mais tout au plus un report des achats et leur concentration au profit de commerces multiproduits - grandes surfaces traditionnellement ennemies du petit libraire - et implantés dans les quartiers les plus animés.

Avant de trancher définitivement, la question méritera d'être confrontée aux réponses des usagers qui fréquentent la Médiathèque le dimanche. Ne viennent-ils que le dimanche ou ont-ils profité de l'opportunité pour élargir leurs habitudes de fréquentation.

De son côté, pour fustiger les ambitions mercantiles qui, sous couvert de combat culturel, animent son rival, la FNAC se place sur un terrain plus philosophique, voire moral (2). Constatant que depuis bientôt deux millénaires il n'est pas séant dans les sociétés occidentales de travailler le dimanche, elle se prononce fermement contre l'ouverture du dimanche, au nom du respect des acquis sociaux et du maintien d'une vie de famille et de loisirs communs. Le paradoxe serait en effet que le dimanche ne profite plus qu'à une minorité de consommateurs si la majorité des Français devait travailler ce même jour.

(1) SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE. Ouverture le dimanche. Réflexions sur les effets probables.

(2) FNAC. Libre culture, libres dimanches !

Mais la contre-attaque va plus loin. Pourquoi permettre aux seuls commerces de biens culturels de déroger à la loi ? Et d'abord qui donnera une définition de la culture et des produits culturels ? Les matériels photo, télé, hi-fi sont-ils des produits culturels ? Où commence et où s'arrête la culture ?

Une démonstration qui a au moins le mérite de prouver que les bons sentiments cachent parfois de triviales questions d'argent et toujours en tout cas des interrogations beaucoup plus complexes. D'autant qu'enfonçant le clou, la FNAC poursuit son réquisitoire. Le plaisir de l'achat n'est pas synonyme de plaisir culturel. Se cultiver ne se résume pas à l'acte de consommer. Qui peut prétendre qu'ouvrir les commerces le dimanche favorisera la lecture, l'écoute musicale ce même jour, car à la différence des films, des concerts ou des musées, les livres et disques ne s'utilisent pas sur place, ce sont des moyens différés d'accéder à la culture.

Loin de nous l'idée de trancher préemptoirement le débat. Reconnaissons néanmoins que favoriser le consommateur n'est pas le gage inéluctable d'une embellie culturelle. Perce derrière cette constatation l'idée que le développement culturel ne peut se résumer à un simple postulat de marketing, un choix original de positionnement mais sous-entend une véritable politique, un effort réel en faveur de l'accès à la culture. Au-delà des dissemblances - nous quittons le secteur marchand - la remarque vaut aussi pour la Médiathèque. Un coup médiatique n'équivaut pas à une action volontariste.

L'épisode nancéien du Hall du livre

A la recherche des origines de la Médiathèque le dimanche il convient de faire une place particulière à l'affaire du Hall du livre. Grâce à lui la querelle du dimanche connaît une incontestable ancienneté à Nancy. Au départ maison de la presse, cette société est devenue au fil des ans le plus important libraire et disquaire de la ville, au moins jusqu'à l'arrivée en 1991 de la FNAC. Dès 1977 le Hall du livre a expérimenté l'ouverture dominicale. L'intervention de l'inspection du travail l'a obligé à mettre fin à l'expérience en 1982. Saisi par deux fois le tribunal administratif a refusé de statuer. Devant l'absence de décision, le Hall du livre a décidé en 1986 d'ouvrir à nouveau tous les jours. Une nouvelle bataille juridique s'est engagée, cette fois-ci devant les juridictions civiles à l'initiative des libraires concurrents qui s'achève provisoirement par le statu quo, les juges se déclarant par deux reprises incompétents, la dernière fois en date du 26 février 1992.

La défense du Hall du livre se place sur un autre terrain que celui de Virgin en jouant quelque peu sur les mots. Elle s'appuie en effet sur l'article 1 de la grande loi sur la presse du 29 juillet 1881 "l'imprimerie et la librairie sont libres" et sur la dérogation édictée par l'article L221-9 du Code du travail qui autorise l'ouverture dominicale des entreprises de journaux et d'information. L'accent est mis sur la liberté de l'information plus que sur l'accès à la culture, même si l'essentiel du chiffre d'affaires est constitué par la vente de livres et de disques, le Nancéien n'ayant ce jour-là le choix qu'entre "le Journal du Dimanche" et "l'Est républicain-Dimanche" pour apaiser sa soif d'information.

Lieu de sortie, lieu de rencontre, le Hall du livre connaît une grande fréquentation le dimanche. Un public familial, bon enfant investit les rayons, donnant raison à ceux qui dénoncent le déficit d'animation de ce jour de repos. L'image a en tous cas incontestablement influencé les édiles nancéiens lors de l'ouverture de la Médiathèque.

La Médiathèque dans le débat

C'est dans ce contexte national et local qu'il faut resituer la décision prise en janvier 1991 par le Maire de Nancy et qui trouvait son origine dans la volonté affirmée d'élargir le champ spatial et temporel du culturel dans la cité "cette idée chère au Maire permet un accès à la culture et à la distraction à des moments où le public dispose de plus de temps, mais où tous les équipements sont fermés" (1).

Le patriotisme de clocher n'était pas totalement absent, au moins dans la promotion de cette idée, fidèlement relayée par la presse locale. Celle-ci reprenait sans enquête supplémentaire les qualificatifs que se décernaient les responsables de l'opération évoquant une "première nationale" (2) et une "réalisation unique en son genre qui ouvre le dimanche après-midi" (3). C'était oublier un peu vite d'autres expériences

(1) D. FLON , adjoint au Maire cité dans "A Nancy les bibliothécaires travaillent le dimanche" in La Gazette des communes, n° 1117/19 du 13 mai 1991.

(2) L'Est Républicain du 14 avril 1991 "La Médiathèque se livre enfin".

(3) L'Est Républicain du 14 mai 1991 "Lang le médiatique à la Médiathèque".

antérieures même si plus limitées. On citera ainsi les exemples d'Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados qui pratique l'ouverture du dimanche après-midi du 1er octobre au 30 avril depuis son inauguration en 1978 ou d'Arles dont la Médiathèque fonctionnait - l'expérience semble compromise - les premiers dimanches du mois depuis février 1989.

On voit que l'idée était déjà en l'air, même si la municipalité a profité de la vague soulevée localement par le Hall du livre et nationalement par Virgin. L'analogie du combat de la Médiathèque et des commerces culturels a néanmoins peut-être poussé certains à développer une image quelque peu limitée de la Médiathèque, à l'envisager comme un "supermarché du livre et du disque". Sans vouloir faire de procès d'intention, on peut remarquer que certains arguments utilisés évoquent la culture sous son aspect consommation. Ainsi de cette vision un peu manichéenne "contrairement à la bibliothèque de la rue Poincaré (sic !) qui deviendra le domaine exclusif des chercheurs, des étudiants et des savants, on ne viendra pas à la Médiathèque pour travailler mais pour emprunter" (1).

Heureusement pour eux les Nancéiens allaient développer d'autres usages de la Médiathèque, dès leur prise de possession.

(1) L'Est Républicain du 9 avril 1991

CHAPITRE 2 - LE DIMANCHE A LA MEDIATHEQUE

Quelques chiffres suffisent à traduire le succès qu'a rencontré la Médiathèque depuis son ouverture, par rapport à l'ancienne section de lecture publique installée dans les étages de la Bibliothèque municipale. Au 1er septembre 1992 le nombre des inscrits avoisinait les 24 000 soit un quadruplement du total en deux ans. L'argumentation est encore plus sensible chez les jeunes qui voient pratiquement leur nombre multiplié par six. Il faut dire qu'ils n'avaient à leur disposition, rue Stanislas, qu'un local de 50 m².

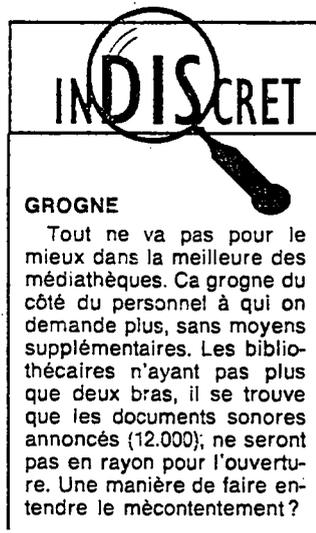
	1990	1991 (avril-déc.)	1992 (janv.-août)
Inscrits	5983	18 820	23 984
Adultes	4579	12 275	15 971
Jeunes	1404	6 555	8 113

Les statistiques des emprunts révèlent la même progression.

	1990	1991 (avril-déc.)	1992 (janv.-août)
Total	91 066	240 730	357 090
Livres adultes	61 521	136 943	161 894
Livres jeunes	29 545	96 714	98 663
Discothèque	-	7 073 (ouv.en déc.)	96 533

Les comparaisons sont évidemment quelque peu délicates à mener à bien. Il faut ainsi tenir compte de l'ouverture au cours du mois de décembre 1991 de la discothèque. Il s'agit d'un phénomène qui s'observe de plus en plus qui consiste à échelonner dans le temps l'ouverture des différents services. Le retard engendré par la nécessité de cataloguer tout un nouveau fonds de 12000 C.D. paraît plus compréhensible que l'explication un brin fielleuse avancée par un petit entrefilet paru dans la presse locale le jour de l'inauguration (1) qui attribuait ce contretemps à une improbable grève du zèle du personnel mécontent de l'ouverture dominicale.

(1) L'Est républicain du 13.04.1991.



Il est un dernier point à signaler qui touche à la fréquentation et qu'il est encore difficile de mesurer exactement. L'ouverture de la discothèque coïncide en effet avec un virage à 180° de la gratuité des prêts. On revient sur les déclarations intempestives de l'époque de l'inauguration (1), en rendant payante l'inscription des adultes à partir de 16 ans, voire 14 ans pour les jeunes qui fréquentent la discothèque.

Enquête sur le dimanche

Quel est ce nouveau public qui déferle à la Médiathèque ? Vient-il en raison de l'ouverture du dimanche ? Que pense-t-il de cette initiative ? Plus précisément qui vient le dimanche ? Pourquoi vient-on ce jour ? Autant de questions que nous nous proposons de poser aux utilisateurs de la Médiathèque. L'enquête devait commencer par l'observation de ce public. Il nous fallait circuler au milieu de lui, étudier les comportements, les habitudes de cette foule, essayer de repérer des caractéristiques éventuellement originales des "endimanchés". Quelques intuitions nous guidaient, que la simple observation ne suffisait pas à confirmer mais qu'elle pouvait renforcer.

(1) "Tous les emprunts seront gratuits" interview de l'adjoint au Maire E.R. 9 avril 1991.

La Médiathèque n'ouvrant pas les dimanches pendant les vacances scolaires, cette enquête a débuté avant la période réelle de notre stage, au cours des mois de mai et juin puis s'est poursuivie après la rentrée scolaire. Pour bien faire cette enquête devrait être renouvelée à une autre saison, au coeur de l'hiver, au moment où les nuits tombent vite, où l'ennui semble plus obsédant. Les dimanches de mai ou de septembre offrent en effet d'autres sollicitations, phénomènes que les statistiques mensuelles permettent d'appréhender d'un simple coup d'oeil.

Quoiqu'il en soit, cette première étape d'étude sur le terrain devait déboucher sur la sélection d'un échantillon assez représentatif de la population de la Médiathèque auquel était soumis le questionnaire reproduit en annexe. Une réunion organisée en fin de stage permettait à quelques sondés d'explicitier et de préciser leurs motivations, leurs sujets de satisfaction, leurs griefs et leurs frustrations.

Parallèlement a été dépouillé le courrier des lecteurs qui se sont exprimés depuis l'ouverture de la Médiathèque, évidemment plutôt négativement. Il est plus rare de prendre la plume pour exprimer son contentement que pour se plaindre ou signaler des imperfections. Une autre source partielle mais révélatrice de quelques observations récurrentes a été fournie par l'étude des messages laissés dans la boîte à idées qui permet aux lecteurs de se manifester.

Enfin l'enquête adressée aux quelques autres bibliothèques qui pratiquent plus ou moins régulièrement l'ouverture du dimanche a permis d'esquisser quelques comparaisons et de repérer certaines similitudes.

Le sentiment général

On ne sera pas excessivement surpris de découvrir, qu'interrogés sur l'opportunité de l'ouverture dominicale de la Médiathèque, une grande majorité d'usagers jugent l'initiative excellente. Sans aller jusqu'à quantifier le taux de satisfaction, on s'aperçoit qu'il correspond en gros au pourcentage de Français consommateurs qui approuvent régulièrement dans les sondages l'ouverture des magasins le dimanche. L'approbation du principe est même totale - ce qui n'empêche pas les critiques sur le fonctionnement de la Médiathèque, nous le verrons - parmi les utilisateurs interviewés le dimanche. En fait la seule réserve exprimée par ce courant majoritaire concerne le fait que l'ouverture ne soit pas pratiquée durant toute l'année. On regrette que ce ne soit pas le cas en été, tous les Nancéiens ne quittant pas la ville à cette période or on a tôt fait de prendre des bonnes habitudes.

Les motifs de satisfaction tournent autour de deux thèmes qui ne s'excluent d'ailleurs pas forcément. D'un côté le dimanche est perçu comme un jour vide qu'il faut occuper, un temps mort qu'il faut remplir. De l'autre côté on définit le dimanche comme le jour du loisir et de la culture, le fait de ne pas travailler permet d'assigner à ce jour une mission d'évasion mentale et intellectuelle. Savoir que la Médiathèque est accessible le dimanche permet de réserver au samedi des tâches plus matérielles, l'approvisionnement spirituel est reporté au dimanche.

Cette double perception du dimanche, jour d'ennui et jour de fête de l'esprit se traduit par deux conséquences originales dans l'approche de la Médiathèque.

D'une part elle est devenue lieu de promenade culturelle, but de sortie (1), et qui plus est, mobile unique d'un déplacement. Aller à la Médiathèque devient un but en soi, malgré ou à cause de son caractère quelque peu excentré et indépendamment du fait que les autres établissements culturels qui parsèment le pôle de la Manufacture restent fermés le dimanche.

L'aspect promenade se poursuit à l'intérieur de la bibliothèque. Un pourcentage non négligeable d'usagers se promène, visite l'établissement, arpente les rayons et les étages sans projet apparemment bien défini, offre parfois l'image d'un public bruyant, peu au fait des usages, d'un public nouveau (2).

L'examen des statistiques apporte une confirmation partielle de cette observation. Le dimanche n'est pas, malgré la fréquentation, le meilleur jour de la semaine pour les prêts. Un peu comme au Hall du livre les consommateurs côtoient les promeneurs qui se contentent de regarder, de feuilleter, voire se satisfont de n'être pas seuls, isolés.

L'autre relative originalité de la foule du dimanche réside dans son caractère familial. La promenade culturelle prend des allures de sortie familiale. Parents et enfants ou grands-parents et petits-enfants vont renouveler leur provision d'émotions, de connaissances, d'images.

(1) Il faudrait aussi s'attacher au problème du stationnement autour de la Médiathèque, la ville ayant concédé à une société privée la gestion d'un parking souterrain, toutes les rues bordant la Médiathèque sont équipées de parcmètres. Trouver une place gratuite en semaine relève de l'exploit. C'est peut-être une incitation supplémentaire et involontaire à fréquenter la Médiathèque le dimanche.

(2) La Bibliothèque d'Hérouville est aussi le lieu de rendez-vous d'un public peu motivé pour les services de l'équipement en tant que tels ce qui entraîne . parfois des nuisances pour les autres publics (bruit, déambulation, etc...)

Pour fonder définitivement et totalement la spécificité de l'ouverture dominicale il nous fallait partir à la recherche, à côté du public des visiteurs du dimanche, d'un autre public qui n'aurait eu matériellement la seule possibilité de fréquenter la Médiathèque que le dimanche. A une exception près, nous n'avons pas rencontré d'utilisateurs limités à cette unique ressource. L'examen des statistiques par catégorie socio-professionnelle confirmait qu'une des corporations susceptible de trouver là une solution à son manque de temps libre ne profitait pas exagérément de l'opportunité : les commerçants et employés de commerce ne représentant que 1,5 % des inscrits.

Une dernière preuve a contrario de l'originalité et de la spécificité du public dominical est fournie par le comportement des habitués. Dans une proportion non négligeable, ils préfèrent, si leur emploi du temps le leur permet, venir un autre jour de la semaine plutôt que de subir le bruit, l'envahissement, l'inconfort qui leur fait dire que la Médiathèque le dimanche après-midi "ressemble au métro".

Les griefs

Avec le point de vue des habitués, on quitte le domaine des réponses complaisantes qui se contentent de se déclarer favorables à l'ouverture du dimanche et de juger positive l'initiative. Avec l'habitude croît l'exigence qui rend l'oeil et l'esprit plus sensibles aux lacunes, aux dysfonctionnements de l'établissement. Le discours se fait plus critique qui insiste sur l'impression de rayons transformés en "souk". Le samedi étant un jour chargé au niveau des emprunts et des retours, il est matériellement difficile pour le personnel, réduit, en service le dimanche de ranger tous les documents rendus la veille, qui s'accumulent ainsi sur

les chariots. De plus la fréquentation dominicale engendre consultations, manipulations, déplacements de documents qui ajoutent encore à l'impression de désordre. L'accès aux trop rares terminaux qui permettent la consultation du catalogue exige une patience de longue haleine. Des queues longues, source d'énerverment se forment devant la banque d'accueil du rez-de-chaussée qui enregistre les inscriptions ou réinscriptions et devant les différentes banques de prêts réparties dans les étages. Enfin le personnel jugé accueillant et disponible le reste de la semaine n'est pas suffisant le dimanche pour être encore disponible et satisfaire la demande. Il lui est pratiquement impossible ce jour-là, tant les opérations de saisie et de désensibilisation des documents requièrent d'énergie, de remplir les missions d'accueil, de renseignement et d'orientation.

Les habitués ressentent d'ailleurs cette insuffisance de personnel qualifié, que les palliatifs inventés par la Mairie ne peuvent complètement masquer. Deux solutions ont été successivement imaginées. Une fois la décision d'ouvrir le dimanche prise par les élus et devant la pression du personnel, l'administration communale partit à la recherche d'exemples extérieurs susceptibles d'offrir des réponses. L'effectif de la Médiathèque tournant à ses débuts autour d'une trentaine d'agents et la multitude des banques de prêt imposant un minimum de 12 agents, cela revenait à exiger que chaque agent travaille un dimanche sur deux. Les concessions de la Mairie ne pouvant porter, à défaut de toute compensation financière, que sur le comptage double des heures effectuées le dimanche, l'organisation du travail de la Médiathèque en semaine devenait impossible sans recours à une aide extérieure. Il fut décidé d'établir une convention avec le Centre de formation des bibliothécaires hébergé à l'I.U.T. de Nancy pour recruter comme vacataires le week-end des étudiants de ce Centre.

Ceci permettait d'établir un roulement mensuel pour les agents titulaires, les heures de récupération limitées à un dimanche par mois laissant la possibilité de construire un planning et de ne pas sacrifier complètement le travail interne. Mais d'une manière un peu curieuse l'expérience ne fut pas jugée concluante. Les étudiants, se destinant pourtant à cette profession, ne manifestèrent pas toujours une motivation profonde. Les défections inopinées étaient légion. La convention fut dénoncée et la Mairie prit directement en charge le recrutement et la gestion des nouveaux vacataires. Ils sont aujourd'hui douze, formant deux équipes de six qui assurent un week-end sur deux. N'ayant même pas la formation théorique des apprentis bibliothécaires et malgré leur sérieux ils ne peuvent prétendre remplacer les professionnels qui font défaut ce jour-là. D'où les remarques acides des usagers fidèles à la Médiathèque qui évoquent un service au rabais le dimanche.

Plus généralement, les usagers ressentent plus ou moins confusément que l'ouverture du dimanche pénalise les autres jours de la semaine. Sans toujours faire le lien avec le dimanche une grande majorité de lecteurs déplore les horaires trop restrictifs pratiqués en semaine. Le fait que la Médiathèque ne soit ouverte que 28 heures du mardi au samedi (14-18 h mardi, jeudi et vendredi, 10h - 18h mercredi et samedi) cristallise les critiques. Les lettres et messages des usagers évoquent fréquemment des horaires jugés dignes de femmes au foyer, d'étudiants ou de retraités. Les plus violents qualifient la Médiathèque de sélective et d'outil destiné à satisfaire l'amour propre des élus et les convenances de quelques privilégiés. Multiples sont les suggestions qui tournent autour du même leitmotiv : ouvrir plus tôt, fermer plus tard. Et l'argument de l'ouverture du dimanche opposé aux usagers furieux de trouver porte fermée en dehors des horaires de travail de la grande majorité de la population active, ne suffit pas à les satisfaire.

L'impression qui domine est celle d'une attente déçue, d'une promesse incomplètement tenue. Le choix entre affronter la cohue, le bruit, le désordre du dimanche ou de se plier aux horaires limités de la semaine laisse insatisfait.

A l'image de la conclusion que l'on pouvait tirer de l'ouverture dominicale des magasins, l'expérience de la Médiathèque prouve que cette question ne peut être envisagée comme un simple plus. Elle ne peut se résumer à un gadget, un coup médiatique, elle suppose une mise à plat de toutes ses implications, une étude préalable des conséquences qu'elle engendre, en bref, la définition d'une politique qui se donne réellement les moyens de ses ambitions. A défaut le risque est grand de prendre une modification de l'offre de consommation pour une véritable politique de promotion culturelle.

CHAPITRE 3 - LE LECTEUR DU DIMANCHE

Moyennes

Malgré les reproches et les griefs formulés contre la pratique du dimanche, malgré les constatations quelque peu restrictives sur la pratique nancéienne, l'ouverture dominicale rencontre un véritable succès qui, après un an et demi d'ouverture, ne faiblit pas. Le public, le dimanche, répond présent et se presse autour des rayonnages et dans les espaces conviviaux de la Médiathèque : elle ressemble alors à un hall de gare ou comme nous le disions plus haut au métro.

Quel est donc cet usager du dimanche ? Quel est donc ce spécimen nouveau dans le paysage culturel, dans le paysage des bibliothèques ?

Cette troisième partie s'appuie sur les statistiques générales recueillies depuis l'ouverture : prêts de documents, emprunts par catégorie socio-professionnelle. Elle s'appuie aussi sur les réponses données par les usagers eux-mêmes concernant leurs pratiques et leurs origines. Il n'a pas été possible faute de statistiques adaptées de savoir si le public du dimanche était un public fidèle ou si l'ouverture de la discothèque avait eu, en dépit de l'institution à la même date de droits d'inscription, une influence sur ces inscriptions ou sur les catégories d'usagers. Il n'a pas été possible également de faire un état de l'origine socio-professionnelle chez les jeunes car les critères retenus sont d'ordre scolaire et ne reflètent en aucun cas la profession des parents.

Au niveau des documents la Médiathèque atteindra certainement à la fin de 1992, et d'après les estimations, les 600 000 prêts. Les fins de semaine en cette période de rentrée scolaire et universitaire où les étudiants arrivent en masse, le nombre de prêts s'élève jusqu'à 8500. Comment cela se traduit-il dans les faits ?

Dans le secteur jeunesse le jour le plus chargé, au niveau des prêts reste le mercredi avec une moyenne pour les mois étudiés de 1013 documents, 867 pour le samedi et 602 pour le dimanche. Chez les adultes le jour le plus chargé reste le samedi avec 1152 documents, 971 pour le mercredi et 732 pour le dimanche. En ce qui concerne la discothèque la tendance est la même que pour les adultes 811 documents pour le samedi, 615 pour le mercredi et 472 pour le dimanche.

Au niveau de la salle des périodiques, qui reste avant tout une salle de consultation, les prêts sont plus élevés le samedi, 140, que le mercredi, 125 et que le dimanche, 98.

- Ces moyennes ont été calculées hors des mois de juillet et août où la médiathèque est fermée le dimanche.

- D'autre part il ne faut pas oublier que le nombre d'heures d'ouverture est réduit : à quatre heures le dimanche alors qu'il est de huit heures le mercredi et le samedi, ce qui fait que le nombre de documents prêtés en moyenne par heure le dimanche est plus élevé : ceci est à replacer dans le contexte d'un dimanche beaucoup plus fréquenté que les autres jours de la

semaine. Dans la partie précédente nous avons comparé cette fréquentation-consommation du dimanche à celle du Hall du livre alors que Virgin annonce que la marge dégagée le dimanche est pratiquement aussi importante que le bénéfice annuel (1).

D'après les observations que nous avons pu faire et les dires des usagers eux-mêmes nous avons pu dégager quelques traits du comportement du dimanche. Les deux tiers des usagers viennent pour emprunter des livres. Dans le tiers restant les uns viennent d'abord pour emprunter disques et cassettes, la majorité, les autres pour rechercher de la documentation et/ou se distraire. En plus de l'activité principale chaque usager utilise les autres secteurs de la Médiathèque : un ou plusieurs. Les non-inscrits viennent pour étudier ou pour se distraire.

Catégories

Un fait important à signaler est que le dimanche la salle de lecture-documentation-fonds lorrain (50 places) est saturée, toutes les places étant occupées par des lycéens ou des étudiants pour la plupart non inscrits : déplacement du flux de la Bibliothèque municipale vers la Médiathèque ? Certainement, mais signalons aussi que les bibliothèques universitaires ont des horaires encore assez réduits d'ouverture : elles sont toutes fermées le samedi et le dimanche (à l'exception de la section droit ouverte le samedi matin). Est-ce la fonction de la Médiathèque d'accueillir ce public en mal d'espace convivial le dimanche ? N'est-ce pas occuper un créneau qui devrait être réservé à un public plus large ?

(1) Interview de Patrick Hourquebie, directeur général de Virgin Megastore In Le Figaro, 20.11.1990.

D'après les statistiques générales les étudiants représentent 35,7% des inscrits, les professions de l'enseignement 11 %, les employés de la fonction publique 5,7 %, les professions libérales 4,2 % pour arriver en fin d'état à 0,8 % pour les ouvriers et 0 % pour les ouvriers agricoles : liste reproduite en annexe. Ce qui nous fait dire que la Médiathèque reste le domaine des professions intellectuellement favorisées et qu'elle n'a pas à ce jour rempli le rôle que lui conféraient les élus lors de l'ouverture, car même si un autre public fréquentait la Médiathèque, ne serait-ce que le dimanche, cela se traduirait au niveau des statistiques. La Médiathèque doit-elle servir d'annexe à la Bibliothèque universitaire? Comme le constatait un des utilisateurs, chômeur : "la Médiathèque est plutôt fréquentée par les étudiants, les prolos y sont défavorisés".

Nous avons essayé de cibler la représentation socio-professionnelle du dimanche. Pour ce faire nous nous sommes appuyés sur des statistiques de fin de semaine recueillies depuis le mois de mai 1992 en vue de la préparation de notre stage. Ces statistiques comptabilisent le nombre d'emprunts par catégories socio-professionnelles pour un échantillon de population, en l'occurrence, les adultes.

- Sur 122 jours analysés 187 documents ont été prêtés en moyenne journalière : 88 aux "enseignants-étudiants", 99 aux autres catégories. Sur 32 jours ouverts en semaine il a été prêté en moyenne 206 documents : 105 pour les "enseignants-étudiants", 101 pour les autres. Sur 11 samedis il a été prêté 270 documents dont 114 pour les "enseignants-étudiants" et 155 aux autres et, enfin, sur 7 dimanches, 115 documents ont été empruntés, 46 par les "enseignants-étudiants", 65 par les autres catégories : tableau joint en annexe.

- Il apparaît donc que le dimanche, comme les autres jours, les catégories les plus représentées parmi les inscrits de la Médiathèque sont celles qui empruntent le plus. Il n'y a donc pas d'ouverture le dimanche vers un public plus large comme il avait été souhaité.

Lieux

Ce public du dimanche qui ne se différencie pas "apparemment" du public quotidien ou habituel, bien que nous n'ayons pas les moyens de comptabiliser le nombre des fréquentations, profite-t-il de l'ouverture de la Médiathèque aux quatre départements lorrains? Cet avantage offre-t-il un plus au public, est-il réel par rapport aux populations privées de bibliothèques ou défavorisées sur le plan culturel ? Ces populations profitent-elles de l'outil-Médiathèque ouvert le dimanche ? Le connaissent-elles ?

D'après les statistiques qui ont été établies et qui sont reproduites en annexe il apparaît que seule un peu plus de la moitié des inscrits était nancéienne, le reste se partageant entre le district de l'agglomération 26 %, les autres communes 17 %, et les départements voisins pour un peu moins de 2 %. La fréquentation de la Médiathèque par un public hors les murs est donc assez importante mais nous sommes loin du "public issu à 80 % de la grande ceinture nancéienne" (1).

(1) "L'Est-républicain" 13.04.1992.

Qu'en est-il de ces constatations pour le dimanche ? Quelques notations insuffisantes pour fonder une conviction, nous laissent supposer que ce public est moins nancéien que la masse des habitués, plus originaire des communes avoisinantes et hors du département. C'est une constatation qui a été faite également en Arles. Une étude des réponses faites par les usagers concernant leur origine établit que le dimanche ils viennent pour un peu moins de la moitié, de Nancy (40 % environ), quelques uns viennent de l'agglomération (8 % environ), le reste à part égale venant de la grande banlieue et des autres départements voisins (1) (2).

Là aussi nous pouvons nous demander dans quelle mesure la Médiathèque répond à sa mission première et dans quelle mesure elle ne devrait pas concentrer son énergie à cibler une population nancéienne différente et non touchée par elle. D'autant plus qu'il est frappant de constater que parmi les usagers du dimanche qui viennent d'ailleurs, bon nombre est inscrit dans d'autres bibliothèques, ce qui prouve que l'ouverture du dimanche ne profite pas forcément à un public privé par ailleurs de bibliothèque et qui pourrait profiter de ce créneau pour combler un manque.

Cette approche statistique démontre à l'évidence que le dimanche est un jour de grande fréquentation mais que jusqu'à présent le public touché est en majorité le public habituel qui fréquente les bibliothèques. L'ouverture dominicale en tant que telle n'a pas permis pour l'instant d'élargir les pratiques.

(1) Virgin parle de transhumance des banlieusards le dimanche vers les centre-villes.

(2) A Hérouville on fait la constatation d'une fréquentation importante des habitants des communes environnantes et à Arles d'un public moins arlésien.

ANNEXE 1 AU CHAPITRE 3

Statistiques concernant le nombre de documents prêtés par jour.

Les statistiques de prêts de documents sont spécifiques pour chaque secteur.

MEDIATHEQUE NANCY

Nb documents empruntés

PERIODIQUES

JOUR	MAR 91	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE 91	JANVIER 92	FEBVRIER
TOTAL + nb jours										
Mar	3 102	4 202	5 308	4 293	4 307	5 402	3 307	3 225	4 353	4 326
Mer	3 185	4 337	5 342	4 257	4 523	5 647	3 441	3 363	4 534	4 535
Jeu	4 123	4 140	4 159	4 178	4 202	5 341	3 221	4 266	4 241	4 289
Ven	5 183	4 152	4 184	5 279	4 223	4 246	3 223	4 269	5 445	4 324
Sam	3 175	5 382	3 245	5 438	4 544	4 649	2 281	4 660	4 721	5 761
Dim	2 68	2 91			2 202	4 366	1 109	3 406	3 417	3 354
MOYENNE DU:										
Mar	34	51	62	73	77	80	102	75	88	82
Mer	62	84	68	64	131	129	147	121	134	134
Jeu	31	35	40	45	51	68	74	67	60	72
Ven	37	38	46	56	56	62	74	67	89	81
Sam	58	76	92	88	136	162	141	165	180	152
Dim	34	46			101	92	109	135	139	118

JOUR	MARS 92	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE			
TOTAL										
Mar	5 555	4 372	4 298	5 393	3 168	4 330	5 468			
Mer	4 559	5 681	4 579	4 564	5 520	4 373	5 568			
Jeu	4 290	4 298	2 101	4 240	5 249	4 226	4 283			
Ven	4 303	4 244	3 183	4 252	5 252	4 254	4 257	MOYENNE	HORS	
Sam	4 649	3 416	5 711	3 449	4 376	4 421	4 597	GENERALE	JUILLET	
Dim	4 480	2 193	5 421	1 77			2 162	DU:	AOUT	
MOYEN										
Mar	111	93	75	79	56	83	94	Mar	78	81
Mer	140	136	145	141	104	93	114	Mer	114	125
Jeu	73	75	51	60	50	57	71	Jeu	57	61
Ven	76	61	61	63	50	64	64	Ven	61	64
Sam	162	139	142	150	94	105	149	Sam	128	140
Dim	120	97	84	77			81	Dim	98	98

EDIATHEQUE NANCY

Nb documents empruntés

JEUNESSE

JOUR	MAR 91	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE 91	JANVIER 92	FEVRIER
TOTAL + nb jours					ns		ns	ns		ns
Mar	3 845	4 1279	5 1756	4 1645	4 1572	5 1838	3 1097	3 911	4 1290	4 1765
Mer	3 2795	4 3855	5 2518	4 1335	4 4369	5 5178	3 3588	3 2712	4 4054	4 3799
Jeu	4 1348	4 1253	4 977	4 1575	4 1080	5 1501	3 792	4 1306	4 1002	4 1510
Ven	5 1568	4 1022	4 1110	5 1478	4 1152	4 1159	3 914	4 1298	5 2062	4 1653
Sam	3 1875	5 3102	3 1086	5 1969	4 3833	4 4045	2 1781	4 3458	4 3992	5 4150
Dim	2 711	2 690			2 1153	4 2668	1 714	3 2182	3 2351	3 2185
MOYENNE DU:										
Mar	282	320	351	411	393	368	362	304	323	441
Mer	932	964	504	334	1092	1036	1196	904	1014	950
Jeu	337	313	244	394	270	300	264	327	251	378
Ven	314	256	278	296	298	290	305	325	412	413
Sam	625	620	362	394	958	1011	891	865	998	830
Dim	356	345			577	667	714	727	794	728

JOUR	MARS 92	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE		
TOTAL									
Mar	5 1958	4 1696	4 1374	5 1865	3 849	4 2021	5 2361		
Mer	4 4138	5 4609	4 4092	4 4421	5 2882	4 1869	5 5040		
Jeu	4 1059	4 1408	2 367	4 986	5 1347	4 1076	4 1210		
Ven	4 986	4 1241	3 771	4 905	5 1511	4 1127	4 1065		
Sam	4 4294	3 2503	5 4388	3 2440	4 2006	4 1694	4 3495		
Dim	4 3339	2 939	5 2295	1 394			2 852	MOYENNE GENERALE	HORS JUILLET
MOYEN								OU:	AOUT
Mar	392	424	344	373	283	505	472	Mar	378 374
Mer	1035	922	1023	1105	576	467	1008	Mer	875 1013
Jeu	265	352	184	247	269	269	303	Jeu	295 296
Ven	247	310	257	226	302	292	266	Ven	300 304
Sam	1074	834	878	813	502	424	874	Sam	759 867
Dim	835	470	459	394			426	Dim	602 602

MEDIATHEQUE NANCY

Nb documents empruntés

ADULTES

JOUR	MAR 91	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE 91	JANVIER 92	FEVRIER
TOTAL - nb jours:										
Mar	3 1448	4 2293	5 3152	4 2724	4 2920	5 3727	3 2421	3 2007	4 2646	4 3001
Mer	3 1890	4 2714	5 3694	4 2308	4 4045	5 5174	3 3591	3 3153	4 3975	4 3801
Jeu	4 1578	4 1585	4 1634	4 1913	4 2053	5 2868	3 1844	4 2535	4 2144	4 2385
Ven	5 2134	4 1616	4 1829	5 2620	4 2100	4 2083	3 1670	4 2486	5 3183	4 2441
Sam	3 2329	5 3980	3 2196	5 3702	4 4615	4 5193	2 2354	4 4989	4 5331	5 5658
Dim	2 892	2 831			2 1300	4 2993	1 866	3 2997	3 2673	3 2518
MOYENNE DU:										
Mar	483	573	630	681	730	745	807	669	662	750
Mer	630	679	739	577	1011	1035	1197	1051	994	950
Jeu	395	396	409	478	513	574	615	634	536	596
Ven	427	404	457	524	525	521	557	622	637	610
Sam	776	796	732	740	1154	1298	1177	1247	1333	1132
Dim	441	416			650	748	866	999	891	839

JOUR	MARS 92	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE		
TOTAL				1					
Mar	5 3544	4 2966	4 2771	5 3473	3 2258	4 3248	5 3871		
Mer	4 4261	5 5146	4 4068	4 4150	5 4576	4 3126	5 4533		
Jeu	4 2202	4 2245	2 911	4 2225	5 2790	4 2059	4 2144		
Ven	4 2284	4 2235	3 1591	4 2204	5 2985	4 2202	4 2105	MOYENNE	HORS
Sam	4 5255	3 3599	5 5350	3 3650	4 3821	4 3851	4 4793	GENERALE	JUILLET
Dim	4 3559	2 1430	5 3190	1 520			2 1128	DU:	AOÛT
MOYEN									
Mar	709	742	693	695	753	812	774	Mar	702 700
Mer	1065	1029	1017	1038	915	782	907	Mer	917 971
Jeu	551	561	456	556	558	515	536	Jeu	524 534
Ven	571	559	530	551	597	551	526	Ven	540 541
Sam	1314	1200	1170	1217	955	963	1196	Sam	1078 1152
Dim	890	715	638	520			564	Dim	732 732

MEDIATHEQUE NANCY

Nb documents empruntés

DISCOTHEQUE

JOUR	DECEMBRE 91	JANVIER 92	FEVRIER	MARS 92	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
TOTAL										
Mar	2 652	4 1774	4 1789	5 2454	4 2079	4 2199	5 2560	3 1455	4 1880	5 2793
Mer	2 822	4 2274	4 2250	4 2657	5 3132	4 2852	4 2871	5 2918	4 1958	5 2824
Jeu	3 880	4 1414	4 1645	4 1625	4 1719	2 684	4 1623	5 1921	4 1311	4 1582
Ven	3 841	5 1885	4 1586	4 1723	4 1758	3 1229	4 1532	5 1978	4 1494	4 1498
Sam	4 2752	4 3793	5 3902	4 3668	3 2252	5 3805	3 2279	4 2926	4 2576	4 3490
Dim	3 1119	3 1644	3 1577	4 2363	2 947	5 2094	1 351			2 757
MOYENNE DU:										
Mar	326	444	447	491	520	550	512	485	470	559
Mer	411	569	563	664	626	713	713	584	490	565
Jeu	293	354	411	406	430	342	406	384	329	396
Ven	280	377	397	431	440	410	393	396	374	375
Sam	688	948	780	917	751	761	760	732	644	873
Dim	373	548	526	591	474	419	351			379

Sam	MOYENNE	HORS
Dim	GENERALE	JUILLET
MOYENDU:		AOUT
Mar	Mar	491 494
Mer	Mer	599 615
Jeu	Jeu	379 385
Ven	Ven	390 391
Sam	Sam	786 811
Dim	Dim	472 472

ANNEXE 2 AU CHAPITRE 3

Statistiques concernant les documents empruntés
par catégories socio-professionnelles et par jour.
Elles correspondent à un échantillon de population adulte.

MEDIAT-EGLE NANCY

No des enunciacés car regroubts CSP

ADULTES

Période -->	2-22.5.92		23.5.92		24.5.92		26-29.5.92		30.5.92		1-12.6.92		13.6.92		14.6.92		16-19.6.92		20.6.92		
Nb : ---->	10J-3Sa-3D		1Sa		10J		3D		1Sa		9J		1Sa		10J		4J		1Sa		
J= jour se-	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	
maine buver																					
CSP																					
<14 ans	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0	
14-19 ans	314	455	48	24	10	5	71	75	22	62	127	199	27	33	6	2	53	90	12	10	
20-24 ans	366	659	15	46	19	38	61	110	28	53	125	262	27	41	16	16	69	146	22	45	
25-54 ans	929	1984	147	191	38	66	106	244	113	246	262	726	93	153	37	60	167	363	83	170	
>55 ans	208	469	8	20	6	13	5	40	10	34	70	133	11	19	2	3	34	63	16	31	
Actifs	567	1139	111	87	40	53	51	140	80	144	147	396	49	114	29	41	97	174	75	111	
Enseignants	239	559	35	68	2	21	38	57	30	77	86	160	26	28	8	14	45	99	12	47	
Etudes	763	1047	61	62	29	31	139	177	47	101	260	459	64	80	22	12	142	249	39	53	
Autres	265	829	11	66	2	17	22	95	16	73	95	305	19	35	2	14	39	144	12	45	
TG SEXE	1834	3571	218	293	73	122	250	469	173	395	588	1320	158	257	61	81	323	666	138	256	
TG		5408		501		135		719		563		1908		415		142		989		394	

MEDIATHEQUE NANCY

Nb doc empruntés par regroupés CSP

ADULTES

Période -->	23-26 6 92		27 6 92		1-3 7 92		4-7 92		7-31 7 92		1-23 8 92		23 8 92		1 9 92		5 9 92		8-11 9 92	
	4J		1Sa		3J		1Sa		14J-4Sa		17J-2Sa		1Sa		4J		1Sa		4J	
J= jour se-					h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f
maine ouver																				
CSP																				
<14 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	5	3	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
14-19 ans	55	109	3	9	40	34	2	16	110	232	60	178	0	4	12	40	0	9	26	26
20-24 ans	64	122	11	23	22	101	12	23	208	417	156	267	23	17	13	39	4	19	25	90
25-54 ans	172	410	11	29	90	232	39	122	632	1354	580	1107	30	58	80	130	25	33	79	149
>55 ans	11	27	0	5	18	32	0	6	110	175	81	215	1	3	18	42	0	3	10	17
Actifs	102	242	12	21	41	103	43	82	450	926	446	674	23	44	53	93	21	23	39	96
Enseignants	54	95	0	15	23	55	4	14	163	406	110	337	11	15	11	44	4	7	19	31
Etudes	131	222	13	19	81	137	6	33	337	654	208	415	19	16	32	32	2	24	62	111
Autres	21	119	0	10	25	104	0	38	135	345	113	345	1	7	27	82	2	10	21	44
TG SEXE	303	668	25	65	170	399	53	167	1135	2231	877	1771	54	82	123	331	29	63	141	232
TG		976		90		569		220		3366		2648		136		424		93		423

MEDIATHEQUE NANCY

Nb doc empruntés par regroupés CSP

ADULTES

Période -->	12.9.92		15-19.9.92		20.9.92		22-26.9.92		27.9.92		1-2.10.92		3.10.92		4.10.92		6-10.10.92		11.10.92	
	Nb j ----> 1Sa		4J-1Sa		1Di	4J-1Sa		1Di	2J		1Sa		1Di		4J-1Sa		1Di			
J= jour se-	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f
maine ouvert																				
CSP																				
<14 ans	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
14-19 ans	7	18	21	60	2	0	13	60	3	7	6	14	4	12	0	13	22	34	3	0
20-24 ans	21	8	40	85	8	3	28	83	11	14	3	31	5	10	12	6	18	59	4	9
25-54 ans	54	66	101	217	16	18	93	195	16	35	12	20	38	43	8	20	50	114	41	26
>55 ans	4	16	13	22	0	3	13	39	0	8	1	10	4	7	2	4	19	23	0	0
Actifs	43	45	61	142	17	8	84	123	10	23	6	16	17	41	12	14	53	74	27	15
Enseignants	7	15	29	50	0	10	2	65	3	10	6	1	14	4	0	7	12	26	0	8
Etudes	28	25	61	133	5	3	44	124	17	18	9	33	16	22	8	15	35	82	17	9
Autres	8	27	24	59	4	3	20	65	0	13	1	25	4	10	2	7	9	51	4	7
TG SEXE	86	112	175	384	26	24	150	377	30	64	22	75	51	77	22	43	109	233	48	39
TG		198		559		50		527		94		97		128		65		342		87

MEDIATHEQUE NANCY

Nb doc empruntés par regroupés CSP

ADULTES

Période -->	10-17-10,9	18	10	92
Nb j ---->	10-15a	10i		
J= jour se-	h	f	h	f
maine ouvert				
CSP				
<14 ans	0	0	0	2
14-19 ans	22	35	4	10
20-24 ans	22	56	3	24
25-54 ans	47	97	61	63
>55 ans	4	19	5	4
Actifs	24	63	46	40
Enseignants	10	23	10	14
Etudes	47	85	10	22
Autres	14	36	7	27
TG SEXE	95	207	73	103
TG		302		176

MEDIATHEQUE NANCY

Nb doc empruntés par regroupts CSP MOYENNES JOURNALIERES (2)

ADULTES

Période --> Nb j ----> J= jour se- maine ouver. CSP	MOYENNE SUR 7 DIMANCHES					MOYENNE SUR 11 SAMEDIS					MOY SUR 32 JOURS OUVERTS EN SEMAINE					MOYENNE GENERALE 122 JOURS ANALYSES				
	H nb	F nb	H %	F %	T	H nb	F nb	H %	F %	T	H nb	F nb	H %	F %	T	H nb	F nb	H %	F %	T
<14 ans	0	0	0	100	0	0	0	7	93	0	0	3	1	99	3	0	0	27	73	0
14-19 ans	4	5	43	57	9	12	22	35	65	34	14	20	40	60	34	9	16	36	64	25
20-24 ans	10	16	40	60	26	17	30	36	64	47	13	30	31	69	43	12	24	33	67	36
25-54 ans	31	41	43	57	72	62	106	37	63	167	32	74	30	70	106	35	72	33	67	107
>55 ans	2	5	30	70	7	5	16	25	75	22	6	14	31	69	20	6	12	31	69	19
Actifs	26	28	48	52	54	46	70	40	60	115	18	41	31	69	59	24	43	36	64	66
Enseignants	3	12	21	79	15	14	28	33	67	42	9	19	33	67	29	8	19	30	70	28
Etudes	15	16	50	50	31	28	44	39	61	72	28	48	37	63	76	23	37	38	62	60
Autres	3	12	20	80	15	8	32	52	214	40	9	34	20	80	42	8	25	23	77	33
TG SEXE	48	67	41	59	115	96	174	35	65	270	65	141	31	69	206	62	124	33	67	187
TG	—	—				—	—				—	—			—	—				

- les Totaux correspondent à une moyenne d'emprunts par jour considéré et par catégorie.
- les "Actifs" regroupent toutes les catégories hors-enseignement, les "Autres" regroupent les sans-profession.

ANNEXE 3 AU CHAPITRE 3

Statistiques de prêt de documents par catégories socio-professionnelles
- adultes-discothèque - Mois d'octobre 1992-permettant de compléter
les résultats présentés en annexes 1 et 2 du Chapitre 3.

(Hommes)

31/10/92

STATISTIQUES DE PRET USAGERS

PAGE 4

Octobre 1992/

TDA NANCY, DISCOTHEQUE

PRET	STAT. DE PRET	CATEG.
133	Undefined	(0)
133	H/indet/agriculteurs	(1)
10	H/indet/prof. enseignement	(8)
6	H/indet/employés fonct. publ.	(12)
4		(77)
5		(78)
8		(88)
3		(89)
3		(96)
2		(97)
19		(98)
4		(107)
1		(125)
3		(144)
5		(233)
20		(324)
2	H/10-13/collège	(331)
4		(352)
25	H/14-19/indet	(400)
2	H/14-19/agriculteurs	(401)
6		(408)
9	H/14-19/techniciens	(410)
2	H/14-19/professions artistique	(421)
4	H/14-19/chomeurs	(423)
1,936	H/14-19/étudiants	(424)
42	H/14-19/collège	(431)
789	H/14-19/lycéens : ens. général	(432)
114	H/14-19/lycéens : ens. techniq	(433)
27	H/14-19/lycéens : LEP	(434)
34	H/20-24/indet	(500)
8	H/20-24/agriculteurs	(501)
3	H/20-24/artisans	(502)
15	H/20-24/prof. libérales	(505)
18	H/20-24/cadre sup. entreprise	(507)
32	H/20-24/prof. enseignement	(508)
22	H/20-24/prof.adm.comm.entrepr.	(509)
146	H/20-24/techniciens	(510)
12	H/20-24/contremaitres	(511)
16	H/20-24/employés fonct. publiq	(512)
15	H/20-24/employés adm.d'entrep.	(513)
8	H/20-24/employés de commerce	(514)
4	H/20-24/personnel de service	(515)
33	H/20-24/ouvriers	(516)
2	H/20-24/ouvriers agricoles	(517)
32	H/20-24/éducateurs, animateurs	(518)
3	H/20-24/infirmiers, puéricult.	(519)
2	H/20-24/cadres moyens f.publiq	(520)
14	H/20-24/professions artistique	(521)
106	H/20-24/chomeurs	(523)

TDA NANCY, DISCOTHEQUE

PRET	STAT. DE PRET	CATEG.
5,032	H/20-24/étudiants	(524)
52	H/20-24/autres : clergé etc...	(527)
45	H/20-24/lycéens : ens. général	(532)
16	H/20-24/formation profes.	(535)
79	H/25-54/indet	(600)
3	H/25-54/agriculteurs	(601)
41	H/25-54/artisans	(602)
98	H/25-54/commerçants	(603)
76	H/25-54/chefs d'entreprises	(604)
687	H/25-54/prof. libérales	(605)
326	H/25-54/cadre sup. fonct. publ	(606)
629	H/25-54/cadre sup. entreprise	(607)
1,670	H/25-54/prof. enseignement	(608)
348	H/25-54/prof.adm.comm.entrepr.	(609)
1,300	H/25-54/techniciens	(610)
72	H/25-54/contremaitres	(611)
853	H/25-54/employés fonct. publiq	(612)
165	H/25-54/employés adm.d'entrepr	(613)
221	H/25-54/employés de commerce	(614)
43	H/25-54/personnel de service	(615)
193	H/25-54/ouvriers	(616)
9	H/25-54/ouvriers agricoles	(617)
239	H/25-54/éducateurs, animateurs	(618)
122	H/25-54/infirmiers, puéricult.	(619)
193	H/25-54/cadres moyens f.publiq	(620)
179	H/25-54/professions artistique	(621)
73	H/25-54/retraités	(622)
193	H/25-54/chomeurs	(623)
1,113	H/25-54/étudiants	(624)
10	H/25-54/hommes au foyer	(625)
63	H/25-54/autres : clergé etc...	(627)
27	H/25-54/formation profes.	(635)
4	H/25-54/autres établissements	(636)
1	H/55 et +/artisans	(702)
7	H/55 et +/commerçants	(703)
6	H/55 et +/chefs d'entreprises	(704)
59	H/55 et +/prof. libérales	(705)
41	H/55 et +/cadre sup.fonct.publ	(706)
45	H/55 et +/cadre sup.entreprise	(707)
95	H/55 et +/prof. enseignement	(708)
19	H/55 et +/techniciens	(710)
3	H/55 et +/contremaitres	(711)
25	H/55 et +/employés fonct.publ.	(712)
5	H/55 et +/employés de commerce	(714)
2	H/55 et +/ouvriers	(716)
5	H/55 et +/infirmiers,puéricult	(719)
4	H/55 et +/cadres moyens f.publ	(720)
2	H/55 et +/professions artist.	(721)
905	H/55 et +/retraités	(722)

(Femmes)

31/10/92

STATISTIQUES DE PRET USAGERS

PAGE 3

TDA NANCY, DISCOTHEQUE

PRET	STAT. DE PRET	CATEG.
11	H/55 et +/étudiants	(724)
15	H/55 et +/hommes au foyer	(725)
9	H/55 et +/autres : clergé, etc	(727)
4		(737)
5		(806)
2	F/indet/indet	(1000)
1	F/indet/retraitées	(1022)
3	F/indet/femmes au foyer	(1025)
4		(1056)
3		(1227)
6		(1256)
2		(1312)
2		(1324)
8	F/14-19/indet	(1400)
3	F/14-19/techniciennes	(1410)
20	F/14-19/employées fonct. publ.	(1412)
6	F/14-19/chomeuses	(1423)
1,767	F/14-19/étudiantes	(1424)
12	F/14-19/collège	(1431)
522	F/14-19/lycéennes : ens. gal.	(1432)
27	F/14-19/lycéennes : ens. tech.	(1433)
20	F/14-19/lycéennes : LEP	(1434)
32	F/14-19/formation profes.	(1435)
8	F/20-24/indet	(1500)
9	F/20-24/chefs d'entreprises	(1504)
17	F/20-24/prof. libérales	(1505)
23	F/20-24/cadre sup. fonct. publ.	(1506)
2	F/20-24/cadre sup. entreprise	(1507)
131	F/20-24/prof. enseignement	(1508)
59	F/20-24/prof. adm. comm. entrepr.	(1509)
22	F/20-24/techniciennes	(1510)
102	F/20-24/employées fonct. publ.	(1512)
29	F/20-24/employées adm. d'E	(1513)
27	F/20-24/employées de commerce	(1514)
12	F/20-24/personnel de service	(1515)
2	F/20-24/ouvrières	(1516)
42	F/20-24/éducatrices, animat.	(1518)
76	F/20-24/infirmières, puéricult	(1519)
16	F/20-24/cadres moyens f. public	(1520)
19	F/20-24/professions artistique	(1521)
110	F/20-24/chomeuses	(1523)
3,768	F/20-24/étudiantes	(1524)
36	F/20-24/femmes au foyer	(1525)
2		(1526)
2		(1531)
67	F/20-24/lycéennes : ens. gal.	(1532)
22	F/20-24/formation profes.	(1535)
146	F/25-54/indet	(1600)
3	F/25-54/agricultrices	(1601)

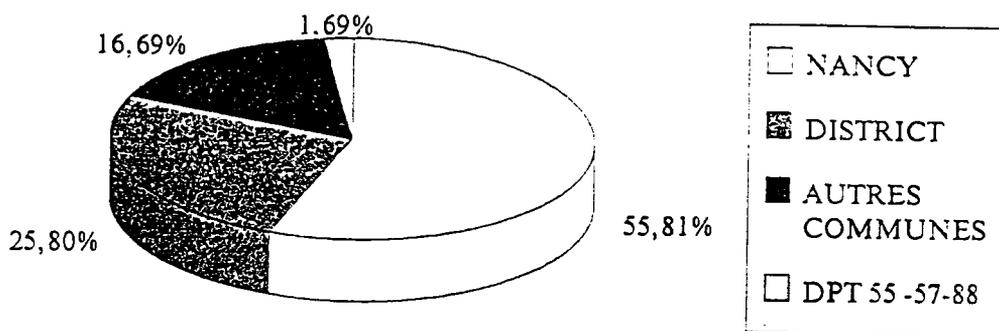
TDA NANCY, DISCOTHEQUE

FRET	STAT. DE PRET	CATEG.
6	F/25-54/artisans	(1602)
53	F/25-54/commerçantes	(1603)
2	F/25-54/chefs d'entreprises	(1604)
537	F/25-54/prof. libérales	(1605)
191	F/25-54/cadre sup. fonct. publ	(1606)
110	F/25-54/cadre sup. entreprise	(1607)
2,205	F/25-54/prof. enseignement	(1608)
446	F/25-54/prof.adm.comm.entrepr.	(1609)
551	F/25-54/techniciennes	(1610)
22	F/25-54/contremaitresses	(1611)
1,275	F/25-54/employées fonct. publ.	(1612)
500	F/25-54/employés adm. d'E	(1613)
182	F/25-54/employées de commerce	(1614)
69	F/25-54/personnel de service	(1615)
51	F/25-54/ouvrières	(1616)
224	F/25-54/éducatrices, animat.	(1618)
563	F/25-54/infirmières, puéricult	(1619)
140	F/25-54/cadres moyens f.publiq	(1620)
139	F/25-54/professions artistique	(1621)
69	F/25-54/retraitées	(1622)
154	F/25-54/chomeuses	(1623)
715	F/25-54/étudiantes	(1624)
1,084	F/25-54/femmes au foyer	(1625)
37	F/25-54/autres : clergé etc...	(1627)
27		(1632)
9		(1633)
38	F/25-54/formation profes.	(1635)
10	F/25-54/autres établissements	(1636)
8		(1648)
14	F/55 et +/indet	(1700)
4	F/55 et +/commerçantes	(1703)
24	F/55 et +/prof. libérales	(1705)
19	F/55 et +/cadre sup.fonct.publ	(1706)
12	F/55 et +/cadre sup.entreprise	(1707)
82	F/55 et +/prof. enseignement	(1708)
21	F/55 et +/prof.adm.comm.entrep	(1709)
19	F/55 et +/techniciennes	(1710)
37	F/55 et +/employées fonct.publ	(1712)
24	F/55 et +/employées adm. d'E	(1713)
13	F/55 et +/employées commerce	(1714)
12	F/55 et +/personnel de service	(1715)
6	F/55 et +/ouvrières	(1716)
5	F/55 et +/éducatrices, animat.	(1718)
25	F/55 et +/infirmières, puer.	(1719)
697	F/55 et +/retraitées	(1722)
21	F/55 et +/chomeuses	(1723)
16	F/55 et +/étudiantes	(1724)
335	F/55 et +/femmes au foyer	(1725)
4		(1726)

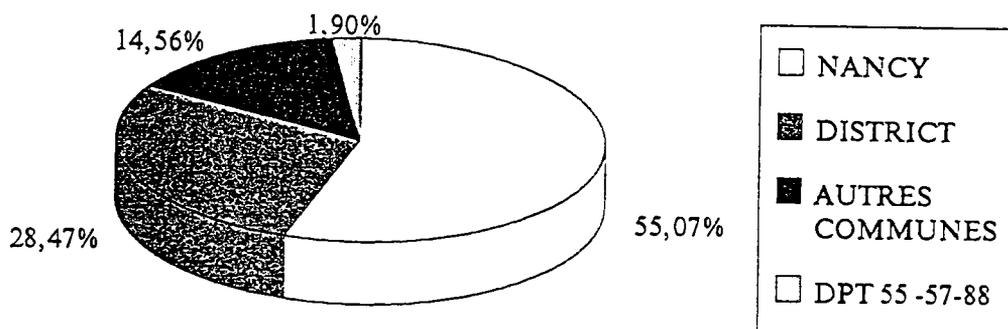
ANNEXE 4 AU CHAPITRE 3

Statistiques des inscriptions par lieu d'habitation

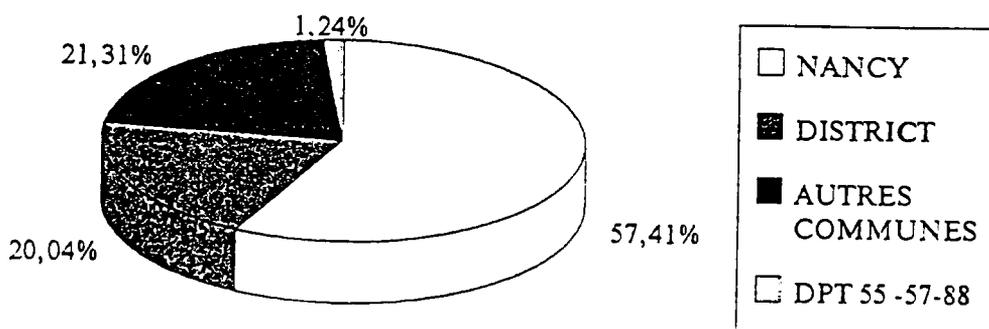
INSCRIPTION PAR LIEU D'HABITATION



**INSCRIPTION PAR LIEU D'HABITATION
SECTION ADULTES**



**INSCRIPTION PAR LIEU D'HABITATION
SECTION JEUNESSE**



INSCRIPTIONS PAR LIEU D'HABITATION

A = Section ADULTES

J = Section JEUNESSE

	13/04/91 au 31/08/91			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
	A	J	TOTAL	A	J	TOTAL	A	J	TOTAL	A	J	TOTAL	A	J	TOTAL
NANCY	3880	2280	6160	620	402	1022	1242	423	1665	783	225	1008	439	112	551
DISTRICT	1887	211	2098	401	230	631	566	263	829	360	168	528	297	91	388
54 HORS DAN	900	647	1547	196	154	350	360	199	559	208	116	324	135	65	200
DPT 55	20	6	26	3	2	5	8	1	9	2	3	5	2	1	3
DPT 57	50	18	68	9	7	16	30	5	35	11	1	12	8	4	12
DPT 88	24	10	34	12	2	14	17	2	19	9	1	10	9	0	9
TOTAL	6761	3172	9933	1241	797	2038	2223	893	3116	1373	514	1887	890	273	1163
CUMUL			9933			11971			15087			16974			18137

	JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL		
	A	J	TOTAL									
NANCY	475	154	629	365	174	539	288	111	399	188	112	300
DISTRICT	269	114	383	199	134	333	179	102	281	122	81	203
54 HORS DAN	145	109	254	101	72	173	86	82	168	58	38	96
DPT 55	4	2	6	5	8	13	5	1	6	2	1	3
DPT 57	12	4	16	10	1	11	4	2	6	3	0	3
DPT 88	10	2	12	9	0	9	4	2	6	4	0	4
TOTAL	915	385	1300	689	389	1078	566	300	866	377	232	609
CUMUL			19437			20515			21381			21990

CONCLUSION

L'essai d'évaluation de l'ouverture du dimanche à la Médiathèque de Nancy prouve que cette décision à l'origine médiatique répondait à une demande qui au début de la 3ème année de fonctionnement ne s'est pas démentie.

·Enorme succès : par rapport à ce qui existait avant sur le plan nancéen une telle initiative ne pouvait que susciter l'enthousiasme, énorme succès comme dans les autres bibliothèques qui pratiquent une ouverture dominicale : Arles, Hérouville-St.Clair. Il semble même que l'expérience fasse tache d'huile puisque la bibliothèque de Chambéry est ouverte le dimanche depuis octobre et que celle d'Issy-les-Moulineaux envisage d'élargir ses horaires au dimanche lors de l'ouverture de ses nouveaux locaux.

Pourtant une étude attentive du fonctionnement révèle les failles qu'a entraînées cette décision prise à la hâte sans étude préalable et sans concertation. Bien sûr depuis longtemps des petites bibliothèques ouvrent le dimanche par opportunité et/ou par proximité, il s'avère néanmoins que si l'ouverture du dimanche est une innovation extraordinaire qui ne supporte aucune opposition la décision doit être mûrement réfléchie.

L'ouverture du dimanche transforme l'image de la bibliothèque dans la ville, l'image de la ville elle-même : image culturelle, support médiatique s'inscrivant dans le nouveau paysage des bibliothèques en France.

A Nancy il eût peut-être fallu préparer finement l'opération avec le personnel, voire même consulter les usagers afin que les uns soient partie prenante dans l'opération et que les autres se sentent privilégiés. Le personnel aurait pu quitter sa position défensive pour ne considérer que le côté optimisant de la décision, pour, en quelque sorte, en "vendre" le résultat aux élus et que, par un effet boomerang, chacun en tire bénéfice. Faute de concertation préalable on aboutit à des solutions bancales : quantité oui, mais qualité non : le dimanche la quantité du public est inversement proportionnelle à la qualité du service rendu. En mécontentant un grand nombre d'usagers et le personnel, on aboutit à un malaise.

Dans la logique des arguments des élus qui ont abouti à l'ouverture du dimanche il eût peut-être été préférable d'ouvrir ce jour-là les annexes situées dans des quartiers plus défavorisés afin de toucher directement la population visée. Bien sûr, la Médiathèque, lieu prestigieux, a plus d'impact.

D'après ce que nous avons vu constatation est faite du non-élargissement du public : public en majorité dit favorisé. Les horaires hebdomadaires étant passés de 50 à 32 h on peut penser à une concentration, à un déplacement vers le dimanche. Est-ce un faux-succès? (Ne pas oublier les 64 heures d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques canadiennes, dimanche compris).

Pour être plus affirmatif sur les résultats de l'expérience nancéienne, il eût fallu pouvoir comparer des choses comparables : non pas la Section lecture publique de la Bibliothèque municipale à la Médiathèque. Il eût fallu ouvrir une autre année avec des horaires hebdomadaires élargis plus le dimanche et comparer les chiffres. D'autre part la Médiathèque est ouverte aux quatre départements lorrains alors que la Bibliothèque municipale était ouverte aux seuls Nancéiens. Il faudrait aussi pouvoir compter avec précision le nombre de personnes franchissant la porte le dimanche pour comparer avec les statistiques de prêt : si le taux des promeneurs est trop élevé on peut penser à une énergie gaspillée, préjudiciable au fonctionnement général de la Médiathèque. Enfin il sera intéressant de calculer après une autre année complète d'ouverture le taux de renouvellement des inscriptions et le taux des prêts pour avoir une idée de la fidélisation du public et de l'influence de l'inscription payante et de l'ouverture de la discothèque. Le public reflétant l'image de la Médiathèque, il est obligatoire d'y être attentif.

Il faut de toute façon que l'ouverture du dimanche soit fixée sur de solides appuis, non une décision prise à la légère soumise aux aléas conjoncturels : la Bibliothèque d'Arles est fermée le dimanche depuis cet automne.

A la fin de 1992 il sera intéressant de voir si le coup d'essai a été transformé en coup de maître : élargissement du public, qualité du service rendu, fidélisation du public, rôle culturel de la Médiathèque avec, et au milieu de ses prestigieux voisins, bien que, faire d'une Médiathèque un centre culturel ne soit pas chose facile dans une ville de relative importance (100 000 habitants à Nancy). Au-dessus de 15 ou 20 000 habitants la concurrence est grande : musées, théâtre, cinémas : Lyon dans

ce cadre a fait une expérience malheureuse. En résumé il faudra faire après douze mois pleins d'exercice une évaluation du service en affinant les statistiques.

Ces réserves mises à part, dues à la jeunesse de l'expérience, le succès nancéien de l'ouverture dominicale est incontournable. Les élus en ont une vive conscience et il semble que l'événement soit pris en compte définitivement : crédits, personnels supplémentaires depuis octobre. Les problèmes de personnel résolus permettront d'avancer. Un essai d'ouverture plus large la semaine avec éventuellement une nocturne est en projet, accentuation du travail fait en direction des classes de manière à toucher par le biais des enfants, les parents, ce qui devrait entraîner à moyen terme une modification de la fréquentation. La Médiathèque devrait être un moteur dans l'animation et non plus, comme actuellement, une simple structure d'accueil. Elle devra être l'initiatrice d'animations de grande envergure, rendues possibles par le personnel supplémentaire embauché. La situation actuelle correspond à une période de gestation qui devrait aboutir à une évolution (1). La Médiathèque a à positionner une image qui à terme aura des retombées et qui sait, pourra attirer des mécènes et/ou intéresser des sponsors.

Pour terminer sur une note optimiste on pourrait dire que tous les moyens sont bons pour attirer le public et que l'ouverture, le dimanche, est l'un de ces moyens, qui s'inscrit dans un cadre plus général de développement des bibliothèques. L'habitude pour le public de franchir la

(1) Interview de D. Flon, Adjoint au Maire chargé de la lecture publique, le 20.10.1992.

porte de la Médiathèque étant prise il ne reste plus qu'à parfaire l'offre (1). C'est un bon moyen aussi pour décoller du rôle traditionnel qui était, jusqu'à récemment, imparti aux bibliothèques.

Le public est le meilleur vecteur publicitaire. L'habitude de fréquentation devrait faire boule de neige et pénétrer toutes les couches de la population. Il en a été de même pour d'autres pratiques culturelles, et même, certaines pratiques sportives qui se sont développées par l'intermédiaire de l'information, des médias et du progrès.

Il reste certes encore beaucoup à faire mais des initiatives comme celle de Nancy permettent d'avancer, il n'est qu'à voir ce qui se passe chez nos voisins européens (aux Pays-Bas il est prêté 42,1 livres par an et par inscrit, au Danemark les bibliothèques accueillent 65 % de la population (2)) où le succès des bibliothèques tient pour beaucoup aux horaires d'ouverture large qu'elles pratiquent et aux différents services qu'elles proposent.

(1) Dans le cadre de l'amélioration des services rendus un service Télétel a été inauguré lors de la manifestation "Le livre sur la place" en septembre 1992.

(2) Livres-Hebdo, 13 mars 1992, n° 11, p. 80-82. En France : 21,5 livres par inscrit, 15,4 % de la population est inscrite dans les bibliothèques.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERT, Pierre. Histoire de la presse. 6ème éd. mise à jour. Paris : Presses universitaires de France, 1990.- 128 p. Que sais-je ? ; 368.

ATTALI, Jacques. Histoires du temps. Paris : Fayard, 1982. 350 p.

BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou. Paris : La Documentation française, BPI, 1986. 296 p. ISBN 2-11-001622-1.

Les Bibliothèques publiques en Europe. Sous la dir. de Martine Poulain ; avec la collab. de Martine Darrobers, Marie-Odile Gomes, Marie-Anne Guilbaud... et al. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1992.- 367 p.: ill. Bibliothèques. ISBN 2-7654-0494-1.

Conditions de travail : à Nancy les bibliothécaires travaillent le dimanche In La Gazette des communes, mai 1991, n° 1117/19, p. 42.

Dimanche. Dir. par Nicole Czechowski. Paris : Autrement, 1989. 204 p.: ill. Série Mutations, ISSN 0751-0144 ; 107.

Titre de couv.: "Le temps suspendu". ISBN 2-86260-282-5.

ECO, Umberto. De Bibliotheca. Trad. de l'italien par Eliane Deschamps-Pria. 6ème éd. Caen : l'Echoppe, 1986. 31 p. ISBN 2-905657-09-X.

FNAC. Libre culture, libres dimanches ! In I.C.C. A la recherche du temps choisi. Paris : ICC, 1991. (9) p.

HARMEL, Claude. (Le "Roman du dimanche"). "Etudes sociales et syndicales", septembre 1989, n° 57 ; Décembre 1989, n° 60 ; Mai 1990, n° 65 ; Juin 1990, n° 60.

INSTITUT DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION (France). A la recherche du temps choisi : à propos du travail le dimanche. Paris : ICC, 1991. 271 p. Connaissance du commerce et de la consommation, ISSN 0297-3680. ISBN 2-905036-36-2.

Lecteurs en boîte : portraits dressés par des bibliothécaires. In Bulletin des bibliothèques de France, 1986, tome 31, n° 4, p. 328-335.

Le Mille-feuilles : petite anthologie littéraire et subjective sur les bibliothèques et leurs lecteurs . Ed. Martine Poulain In Bulletin des bibliothèques de France, 1986, tome 31, n° 4, p. 306-315.

PETRIAT, Jean-Louis. La Bataille du dimanche. In Les années FNAC de 1954... à après-demain. Paris : Fayard, 1991, p. 351-354.

PROUDHON, Pierre-Joseph. De l'utilité de la célébration du dimanche considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité. 2ème éd. Paris : Prévot, 1845. 128 p.

Repos dominical des salariés et égalité de concurrence dans le commerce et la distribution : rapport de mission Yves Chaigneau. In I.C.C. A la recherche du temps choisi. Paris : ICC, 1991. (9) p.

SYNDICAT NATIONAL DE LA LIBRAIRIE (France). Ouverture des librairies le dimanche : réflexion sur les effets probables. (Paris : SNL, 1991), 5 f.

VAUCEL, Guy. Bibliothèque et médiathèque de la ville de Nancy. In Le pays lorrain : revue régionale trimestrielle illustrée, janvier-mars 1992, vol. 78, n° 1, p. 45-50.

Virgin pour l'accès aux biens culturels le dimanche ou par ailleurs la culture est une industrie. (Paris : Virgin, 1992) 41 p.

Dépouillement de la presse locale (Est Républicain, Républicain lorrain), nationale (Le Monde, Le Figaro, Libération, Témoignage chrétien, Le Quotidien de Paris), professionnelle (Livres-Hebdo) de 1990 à 1992.

A N N E X E S

ANNEXE 1

Le point au 30.09.1992 sur les catégories socio-professionnelles des usagers
inscrits à la Médiathèque.

Inscrits adultes du : 14 avril 1991 au 30 septembre 1992.

1 . Etudiants	6072	35,7%
2 . Profession de l'enseignement	1870	11 %
3 . Employés fonction publique	976	5,7%
4 . Techniciens	840	4,9%
5 . Femmes au foyer	840	4,9%
6 . Lycéens	804	4,7%
7 . Retraités	784	4,6%
8 . Professions Libérales	706	4,2%
9 . Profession Administrative	468	2,7%
10 . Infirmiers Puericultrices	429	2,5%
11 . Employés Administration d'Entreprises	404	2,4%
12 . Cadres supérieur d'Entreprises	359	2,1%
13 . Indeterminés	339	2 %
14 . Cadres supérieurs fonction publique	284	1,7%
15 . Educateurs Animateurs	220	1,3%
16 . Employés de commerce	192	1,1%
17 . Cadres moyens fonction publique	188	1,1%
18 . Chomeurs	187	1,1%
19 . Profession artistique	158	0,9%
20 . Ouvriers	131	0,8%
21 . Personnel de service	93	0,5%
22 . Commerçants	90	0,5%
23 . Clergé . Autres	90	0,5%
24 . Formation professionnelle	84	0,5%
25 . Contremaîtres	81	0,5%
26 . Lycéens enseignement technique	79	0,5%
27 . Artisans	54	0,3%
28 . Agriculteurs	49	0,3%
29 . Chefs d'entreprise	45	0,3%
30 . Collégiens de plus de 16 ans	36	0,2%

31 . L.E.P	35	0,2%
32 . Autres établissements	6	0%
33 . Ouvriers agricoles	4	0%

ANNEXE 2

Questionnaire ayant servi de base à l'interview des usagers.

ENQUETE AUPRES DES UTILISATEURS DE LA
MEDIATHEQUE

- 1 / Etes - vous inscrit(e) à la médiathèque ?
 - 2 / Depuis quand ?
 - 3 / Avant l'ouverture de la médiathèque (mai 1991) fréquentez - vous d'autres bibliothèques ?
 - Si oui, lesquelles ?
 - B.M. de Laxou
 - B.M. de Vandoeuvre
 - Bibliothèques pour tous
 - Autres bibliothèques
 - 4 / Etiez - vous inscrit(e) à la Bibliothèque municipale de Nancy (rue Stanislas) ?
 - Fréquentez - vous le fonds d'études (1er étage) ?
 - le secteur Jeunesse (1er étage) ?
 - le secteur Lecture publique (2ème étage) ?
 - la discothèque (2ème étage) ?
 - 5 / Vous venez à la médiathèque pour :
 - emprunter des livres
 - emprunter des disques, cassettes
 - consulter des ouvrages
 - lire les journaux
 - autre réponse
 - 6 / La médiathèque est ouverte les mardi, jeudi, vendredi, dimanche (pendant l'année scolaire) de 14 h à 18 h , et les mercredi et samedi de 10 h à 18 h : trouvez vous ces horaires satisfaisants ?
 - Si non, qu'aimeriez - vous comme horaires d'ouverture ?
 - 7 / Trouvez - vous intéressante l'ouverture de la médiathèque le dimanche ?
 - 8 / Vous - même, fréquentez - vous la médiathèque ce jour-là ?
 - Uniquement ce jour-là ?
 - 9 / Quelle est votre impression sur l'accueil à la médiathèque ? sur les opérations de prêt (conditions, organisation) ?
 - 10 / Connaissez - vous l'existence des annexes de quartier ?
 - Si oui, avez - vous l'occasion de les fréquenter ?
- Pouvez - vous m'indiquer votre âge ?
votre niveau d'études ?
votre profession ?
votre lieu de résidence ?

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - <u>OUVERT LE DIMANCHE</u>	5
L'article L-221-5	6
Vers la fin du dimanche	7
Virgin Vs FNAC	11
L'épisode nancéien du Hall du livre	15
La Médiathèque dans le débat	16
CHAPITRE 2 - <u>LE DIMANCHE A LA MEDIATHEQUE</u>	18
Enquête sur le dimanche	20
Le sentiment général	22
Les griefs	24
CHAPITRE 3 - <u>LE LECTEUR DU DIMANCHE</u>	28
Moyennes	28
Catégories	30
Lieux	32
Annexes au chapitre 3	34-49
CONCLUSION	50-54
Bibliographie	55
Annexes générales	





9595535